

Reçu le 13/12/2010

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ALLIER
COMMUNE DE COULEUVRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Membres
Afférents au conseil : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 13
Date de convocation : 27/10/2010
Date d'affichage : 09/11/2010

Séance du 08 novembre 2010

L'an deux mil dix le huit novembre à 19 h, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONDET Daniel, Maire.

Présents : Mrs Mmes RONDET MENCONI GALOPIER FRIAUD P.MICHARD A GOVIGNON
VERRIER AUCLAIR FREMILLON ROHRER LENGRONNE FRIAUD M.O., DELAUME

Excusé : Mr BONNEAU

Absente : Mlle RASTOIX

Secrétaire : Mme FRIAUD M.O.

OBJET : RCEA à 2x2 voies

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'état à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais,
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

COURRIER RÉSERVÉ
PRÉFECTURE DE L'ALLIER
17 NOV. 2010

Pour extrait conforme,

Le Maire,



	Info	Execution
CAB		X
SG		
DIRHM		
1D		
2D	X	
MIC		
SPM		
SPV		
DDT		X
DDO SPP		
UT DREAL		
UT DIRECTION		
UT ARS		
IA		
SI DPC		
SEIS		
TPG		
DSE		
SDAP		
DGSP		
RI		
GEND		